



Alerte sur les conditions de préparation de la rentrée 2015

Les organisations syndicales FSU, FNEC-FP- FO, SGEN-CFDT, UNSA éducation, CGT éduc'action réunies le 14 janvier s'adressent aux élus, aux pouvoirs publics et à l'administration pour dénoncer les conditions de préparation de la rentrée.

Report des opérations de carte scolaire :

Le ministère a donné comme consigne de reporter les opérations de carte scolaire préparant la rentrée 2015 dans les écoles au-delà des élections départementales des 22 et 29 mars. C'est inacceptable ! Les opérations de préparation de la rentrée et d'affectation des enseignants vont être retardées. Cela va perturber la rentrée de tous. Le temps du politique n'est pas celui de l'école.

Nous revendiquons que la rentrée scolaire se prépare dans des délais qui permettent une préparation de la rentrée sereine sans tenir compte du calendrier électoral.

Des dotations marquées par l'austérité :

Nous dénonçons la politique d'austérité qui entraîne une amputation des moyens dans les écoles et établissements scolaires :

- Aucun poste pour les écoles : toute création ne se fera que par le biais d'une fermeture, compte tenu des créations incontournables, on s'attend à l'annonce de dizaines de fermetures de classes en Eure et Loir.
- Quel avenir pour un remplacement couvrant les besoins, pour les dispositifs + de maîtres que de classes, l'accueil des moins de 3 ans et les décharges exceptionnelles de direction, plus que jamais nécessaires ?
- 12 emplois supprimés en collèges et une dotation insuffisante en Lycée et lycée professionnel au vu de la hausse des effectifs.

Nous revendiquons la création des postes dans tous les niveaux d'enseignement et dans les services, à la hauteur des besoins !

Fermetures d'écoles :

Nous dénonçons les fermetures d'écoles fonctionnelles (G. Sand et Pierres Couvertes à Chartres, Gambetta à Mainvilliers). Ces écoles, dont le fonctionnement matériel et pédagogique donne satisfaction, sont garantes d'un service public d'éducation de proximité et de qualité.

Nous revendiquons l'annulation des fermetures de ce type d'écoles.

Éducation Prioritaire :

La nouvelle carte des Zones d'Éducation Prioritaire élaborée par le gouvernement n'est pas à la hauteur des besoins. La réforme de l'Éducation prioritaire a les conséquences départementales suivantes :

- Sortie de l'Éducation Prioritaire : collège d'Authon du Perche, écoles M.P. Carpentier, H. Matisse, G. Sand et Pierres Couvertes à Chartres.
- Pas d'entrée en Éducation Prioritaire : écoles P. Mendès-France, Les Béguines et J. Macé à Lucé, écoles Farman, M. Carême et E. Zola à Chartres.
- Pas de classement en REP+ : école St Exupéry à Dreux.

Nous revendiquons que les écoles et collèges qui doivent être en éducation prioritaire au vu de leur besoins puissent être classés en REP sans aucun redéploiement. L'Éducation prioritaire ne doit pas être financée au détriment des autres écoles et collèges.

Au vu de tous ces éléments, nous considérons que les conditions de travail des personnels vont continuer de se dégrader. Elles ne vont donc pas permettre de répondre aux enjeux qui sont ceux d'une école de qualité pour tous. **C'est sur ces revendications que nos organisations syndicales appellent les personnels à se mobiliser.**